

**SUJETS DE LA FICHE-CONSEILS**

1. Localisation et sécurité
  - Accès et aire de manœuvre
2. Couleurs du marquage au sol
3. Facilité d'utilisation

**1. Localisation et sécurité**

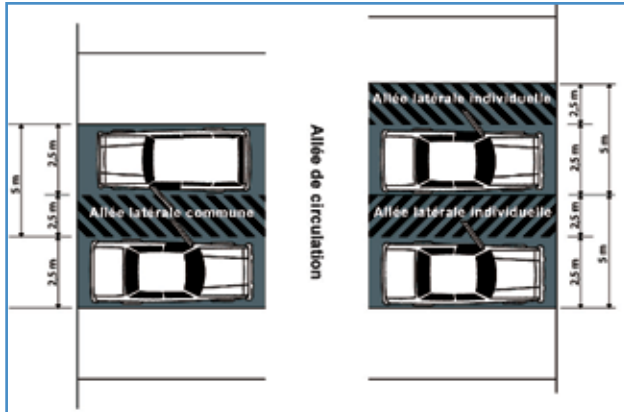
- Une place de stationnement destinée aux personnes handicapées doit être située le plus près possible d'une entrée principale de bâtiment qui ne présente aucun obstacle.
- Il faut éviter que les personnes se déplaçant en fauteuil roulant aient à circuler derrière des véhicules stationnés.
- Éclairage général de **100 lux**.

**2. Accès et aire de manœuvre**

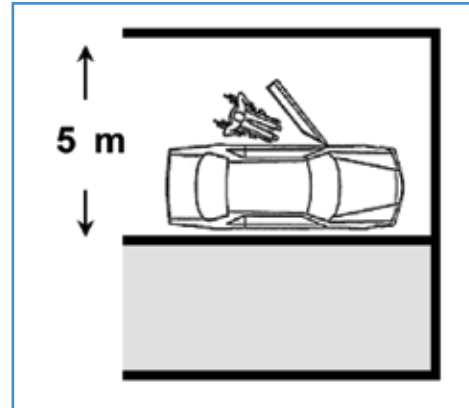
- Place de stationnement d'au moins **2500 mm** de largeur minimum avec allée de circulation de **2500 mm** de largeur parallèle à la place de stationnement. L'allée de circulation peut être partagée par deux places de stationnement.
- Cheminement d'au moins **1100 mm** de largeur reliant la place de stationnement accessible à l'entrée ou au sas d'ascenseur. Ce cheminement ne devrait pas se situer derrière les véhicules stationnés.
- Aucune dénivellation entre la place de stationnement accessible et le cheminement. S'il y a dénivellation aménager une descente de trottoir.

**Voir les différents plans à la page suivante.**

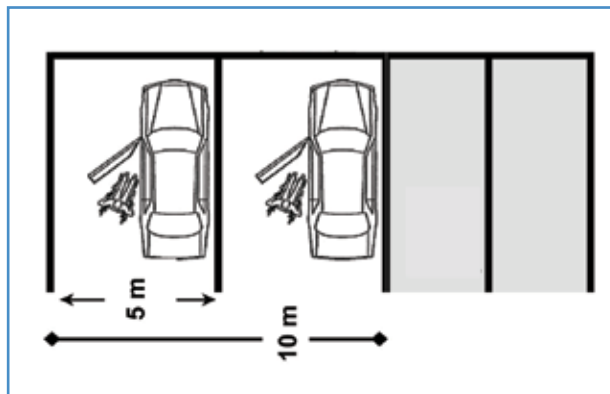
Deux places réservées avec allée de circulation conjointe



Place de stationnement unique



Deux places de stationnement simples



3. Couleurs du marquage au sol

Un pictogramme en jaune sur fond gris est recommandé.



#### 4. Facilité d'utilisation

- Revêtement stable, solide et uniforme.
- Allée de circulation indiquée par une signalisation au sol comme des lignes diagonales de **50 mm** de largeur peinte de couleurs vives.
- Place de stationnement accessible indiqué par le pictogramme d'accessibilité placé au mur ou sur un poteau. La hauteur de la partie supérieure du panneau doit être **d'au moins 2,1 m et d'au plus 3 m**.
- Dans le cas d'un stationnement intérieur ou de stationnement protégé des intempéries, hauteur libre d'au moins **2200 mm**.
- Dans le cas de stationnement intérieur, porte du garage automatisée et actionnée par une commande à distance.



##### Source

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *Solutions applicables à la conception de logements accessibles et adaptables*, [En ligne], 1996. [<https://www03.cmhc-schl.gc.ca/catalog/productDetail.cfm?cat=123&itm=26&lang=fr&fr=1328111495699>] (Consulté le 1<sup>er</sup> février 2012).

##### Fiches complémentaires

Fiche-conseils 03 : Implantation, aménagement du site et accès extérieur

Fiche-conseils 12 : Corridors, portes, seuils, fenêtres et revêtements de sol

Fiche-conseils 13 : Quincaillerie, robinetterie et éclairage



RÉSUMÉ — STATIONNEMENT

- Nombre suffisant de places réservées.
- Déterminer les dimensions disponibles pour l'aménagement des places réservées.
- Revêtement de sol solide et sans pente.
- Choix de peinture pour le sol.
- Panneau prescripteur.
- Pictogramme au sol.
- Accès entre le stationnement, le trottoir et l'entrée.
- S'assurer que la place réservée est respectée.

NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---